

**Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2011 de l'APR-UQAM
tenue le 24 mai 2011, au local W-R520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson, Philippe Barbaud, Denis Bertrand, Pierre Bouchard, Robert Comeau, Geneviève Delmas-Patterson, Alfred Dubuc, Denis Dumas, Louise Dupuy-Walker, Linda Gattuso, Gilles Gauthier, Louis Gill, Guy Goulet, Claire Landry, Renée Legris, Suzanne Lemerise, Monique Lemieux, Roch Meynard, Robert Papan, Yvon Pépin, Fernande Rochon, Marcel Samson.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le président de l'APR-UQAM
Vérification du quorum et constatation de la régularité de la convocation
Élection d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2010 (*Remis en séance*)
4. Informations
5. Rapports des dirigeants
 - 5.1 Rapport du président (texte dans le Bulletin 51)
 - 5.2 Rapport du secrétaire (texte dans le Bulletin 51)
 - 5.3 Rapport du trésorier : dépôt des états financiers (texte dans le Bulletin 51)
6. Rapports de comités, groupes de travail et initiatives endossées
 - 6.1 Bulletin ***Pour la suite du monde*** (*Philippe Barbaud*)
 - 6.2 Activités sociales
7. Points d'information et de discussion
 - 7.1 Commentaires sur l'enquête sur les activités professionnelles des professeurs de l'APR-UQAM, (*Philippe Barbaud*)
 - 7.2 Activités sociales : sortie mensuelles au resto (*Philippe Barbaud*)
8. Résolutions statutaires
 - 7.1 Réception des rapports
 - 7.2 Ratification des actes posés par les dirigeants
 - 7.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2011-2012
 - 7.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2012-2013
9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2011-2012
10. Divers

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté et la convocation ayant été faite selon les règles, l'assemblée générale est ouverte à 10 h 15.

Philippe Barbaud est désigné président de l'assemblée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, préparé par le conseil d'administration, est proposé par Fernande Rochon, appuyé par Marcel Samson. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 2010

Alfred Dubuc mentionne qu'il aurait été souhaitable que le procès-verbal mentionne l'accessibilité de la bibliothèque de l'UQAM pour tous les professeurs retraités. On rappelle que ce droit existe déjà au protocole APR-UQAM et l'UQAM disponible sur le site Web de l'APR-UQAM. Une modification sera apportée au procès-verbal.

Sur proposition de Claire Landry, appuyée par Louise Dupuy-Walker, le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2010 est adopté à l'unanimité tel que modifié.

4. Informations

Le président Philippe Barbaud remercie les membres de leur présence, puis invite les membres à consulter le dernier Bulletin (#51) pour un résumé de activités de l'année.

5. Rapports des dirigeants

Les rapports des dirigeants ont été publiés dans le dernier numéro (#51) du Bulletin *Pour la suite du monde*.

5.1 Le président Philippe Barbaud présente succinctement son rapport. Il rappelle l'activité entourant le 20^e anniversaire de la création de l'APR-UQAM qui a été un franc succès. Il revient sur les discussions élaborées et laborieuses avec la direction de l'UQAM entourant la reconnaissance par cette dernière de l'existence d'une large cohorte de professeurs retraités et des attentes de ceux-ci, quitte à améliorer le protocole. Quant au Bulletin, beaucoup d'effort ont été consentis pour la recherche d'un directeur ou directrice, mais sans résultats. Pour l'an prochain, on a décidé que chaque Bulletin serait conçu et piloté par une personne différente sous la direction du conseil d'administration.

Enfin, Philippe Barbaud annonce qu'il se retire après cinq années à la direction de l'APR-UQAM. Les membres présents le remercient chaleureusement de son implication constante à faire vivre activement notre association.

5.2 Yvon Pépin résume succinctement son rapport déjà publié dans le Bulletin #51 et invite les membres à consulter le site Web de l'APR-UQAM, surtout pour des informations concernant les assurances collectives.

5.3 Roch Meynard informe l'assemblée qu'il y a quelques 248 personnes membres de l'APR-UQAM sur un effectif d'environ 472 professeurs retraités. Au sujet des revenus et dépenses, l'année se termine avec un avoir de l'Association de 7 057\$. Il y a un léger déficit des revenus sur les dépenses de 413 \$ essentiellement attribuable aux coûts des Fêtes du 20^e anniversaire et la réimpression des enveloppes de courrier.

À une question de l'assemblée, il rappelle que l'UQAM nous envoie régulièrement la liste des nouveaux retraités et que ceux-ci reçoivent une invitation personnelle à devenir membre de l'APR-UQAM. Environ 50 % de ces derniers répondent favorablement.

Marcel Samson remercie les officiers de l'APR-UQAM pour l'excellence de leur prestation. Applaudissements !

6. Rapports de comités, groupes de travail et initiatives endossées

6.1 Bulletin *Pour la suite du monde*

Comme il a été mentionné plus haut, faute d'un responsable du dossier, les prochains Bulletin seront pilotés par des personnes différentes, lesquelles verront à rassembler les articles et informations pertinentes sur un thème qui leur est favorable. Denis Bertrand invite instamment les membres à se faire connaître pour prendre en charge les numéros pour l'hiver 2012, ceux de l'automne ayant déjà une personne responsable d'identifiée.

6.2 Activités sociales

Roch Meynard mentionne que la liste des retraités a été envoyée à la Fondation de l'UQAM qui s'en servira à la présente campagne de financement de la Fondation. Selon les résultats de cette campagne sur les dons servant à la remise de bourses de l'APR-UQAM, on envisage d'augmenter le montant des bourses de 1 500 \$ à 2 000 \$, ainsi que le nombre de ces bourses.

7. Points d'information et de discussion

7.1 Commentaires sur l'enquête sur les activités professionnelles des professeurs de l'APR-UQAM

Le président sortant, Philippe Barbaud, de même que Roch Meynard, se montrent très satisfaits du nombre de réponses (143) des professeurs retraités, car l'enquête s'est faite auprès de tous les professeurs retraités de l'UQAM (472).

Une première conclusion concerne le nombre phénoménal d'activités professionnelles réalisées par les professeurs retraités après leur prise de retraite. De plus, la très grande majorité (96 %) d'entre eux mentionne systématiquement leur appartenance à l'UQAM lors de leurs activités professionnelles.

Une grande majorité se montre satisfaite des services reçus de la part de l'UQAM, bien qu'il y aurait encore des améliorations à faire dans certains départements. Un des résultats déjà obtenus concerne la carte d'identification de l'UQAM sur laquelle l'on peut désormais mentionner **Professeur associé**.

D'autre part, il serait envisageable qu'un seul local central pourrait être mis à la disposition des professeurs retraités, ce qui allégerait la responsabilité des départements dans ce domaine. Aussi, il serait de bon aloi que les départements listent dans leurs sites Web les noms des retraités, une façon de reconnaître le travail fourni par les anciens. Un membre mentionne qu'en raison des différents pavillons de l'UQAM, la solution d'une seule salle pour les professeurs retraités est une solution discutable.

7.2 Activités sociales : sortie mensuelle au resto (*Philippe Barbaud*)

Philippe Barbaud suggère à l'assemblée comme activité sociale de la prochaine année de continuer de se réunir mensuellement à un restaurant considérant un certain succès obtenu l'année passée lors de ce genre de rencontre. La suggestion est reçue favorablement par les membres.

D'autre part, il est suggéré de revenir à des dîners conférences. D'autres suggestions sont mentionnées.

Ainsi, Monique Lemieux se propose pour organiser quelques activités si elle a l'aide de quelques personnes. Linda Gattuso propose spontanément sa collaboration.

8. Résolutions statutaires

8.1 Réception des rapports

Résolution ag11-01

Attendu le dépôt des rapports du président, du secrétaire et du trésorier, publiés dans la livraison n° 51 du Bulletin;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2010-2011.

Proposée par Denis Bertrand, appuyée par Guy Goulet, et adoptée à l'unanimité.

8.2 Ratification des actes posés par les dirigeants

Résolution ag11-02

Attendu les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de ses fonctions pendant l'exercice 2010-2011, telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions dûment versés aux archives de l'Association et mis sur le site Web de l'Association;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice 2010-2011.

Proposée par Alfred Dubuc, appuyée par Gilles Gauthier, et adoptée à l'unanimité.

8.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2011-2012

Résolution ag11-03

Attendu les prévisions budgétaires de l'exercice 2011-2012 publiées dans le Bulletin n° 51;

Attendu les précisions fournies en séance;

Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2011-2012 telles que soumises par le trésorier (document **APR-08c** 2011-2012 2011 04 30).

Proposée par Fernande Rochon, appuyée par Alfred Dubuc, et adoptée à l'unanimité.

8.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2012-2013

Résolution ag11-04

Attendu les états financiers de l'exercice 2010-2011 publiés dans la livraison n° 51 du Bulletin;

Attendu les précisions fournies en séance;

Attendu que la grille de cotisation pour l'exercice 2011-2012 avait été établie lors de la dernière assemblée générale à 40 \$ pour les membres ordinaires et à 25 \$ pour les retraités de janvier;

Il est résolu d'adopter la grille de cotisations suivante pour l'exercice 2012-2013 :

Membres ordinaires : 40 \$

Retraités de janvier : 25 \$

Proposée par Monique Lemieux, appuyée par Robert Papen, et adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2010-2011

Les cinq membres suivants présentent à nouveau leur candidature au conseil d'administration : Robert V. Anderson, Denis Bertrand, Renée Legris, Roch Meynard et Yvon Pépin.

À l'appel de candidatures auprès de l'assemblée, Gilles Gauthier et Pierre Bouchard présentent leur candidature respective.

Résolution ag09-05

Attendu les candidatures soumises et appuyées en séance;

Attendu que le nombre de mises en nomination est égal au nombre de postes à combler;

Il est résolu que les personnes suivantes constituent le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2011-2012 :

Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Pierre Bouchard
Gilles Gauthier
Renée Legris
Roch Meynard
Yvon Pépin

Aucune demande de vote n'ayant été faite, la résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Divers

Louis Gill s'offre comme conférencier lors d'une activité sociale.

Robert Papen se demandant ce qu'il advient de l'enquête, il est mentionné que les résultats de cette enquête sont très récents et seront analysés plus avant par le prochain conseil d'administration.

Yvon Pépin rappelle une invitation de la FRUQ à participer à une réunion le 9 juin prochain afin de réfléchir sur les bienfaits et l'importance de l'existence de la FRUQ. Philippe Barbaud rappelle les objectifs de la Fédération des retraités de l'université du Québec, la FRUQ, surtout envers les assurances collectives et les régimes de retraite. À la suggestion des membres, Philippe Barbaud et Yvon Pépin acceptent d'être les représentants de l'APR-UQAM à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée annuelle est levée à 11 h 55.